

CONDITIONS DE PARTICIPATION DU PRODUCTEUR

Je soussigné, _____, propriétaire des animaux du ou des sites _____, accepte de faire partie du Réseau Santé Beauce qui est pris en charge par le Groupe Évolu-Porc. Le clé Chaudière comprend les municipalités des Éleveurs de Porc de la Beauce.

Les conditions de participation comprennent tous les renseignements concernant le cadre juridique du CLÉ-SRRP.

1. ENGAGEMENT DU PRODUCTEUR

Le producteur inscrit s'engage à :

1. **Partager des données nominatives concernant son site** de production (le nom du propriétaire du site et des animaux, le numéro d'identification ministériel [NIM], le numéro QC, le numéro de bâtiment, le numéro de producteur).
2. **Partager des données sur les caractéristiques du site** de production (type de site : maternité, pouponnière, engrangissement, quarantaine, acclimatation, nombre de places, localisation géographique, régie : tout plein, tout vide ou rotation; mesures de biosécurité; etc.).
3. **Déclarer tout épisode clinique typique de SRRP**, dès l'apparition, à son vétérinaire ainsi qu'au coordonnateur du groupe.
4. **Faire les prélèvements sur ses animaux** pour permettre de réaliser les tests de laboratoire nécessaires à la détermination du statut sanitaire des porcs en regard du SRRP (positif vaccinal ou sauvage, négatif).
5. **Partager le statut sanitaire au regard du SRRP et si possible pour le mycoplasme et l'influenza** des animaux de son site.
6. **Autoriser l'utilisation des séquences pour comprendre la circulation du virus du SRRP.**
7. **Partager certaines données de productions** (mortalité, productivité) pour permettre d'estimer l'impact du SRRP sur les productivités du site et celle de la zone
8. **Inscription obligatoire** à la veille sanitaire provinciale (VSP)
9. **Participer à l'audit en biosécurité** du CDPQ
10. **Payer 150 \$/site** pour faire partie du projet-clé.

2. GESTION DE DONNÉES

Les données nominatives saisies dans le cadre du CLÉ-SRRP seront colligées dans le dossier médical du client chez le vétérinaire et dans l'outil de veille sanitaire du CDPQ ou tout autre document utilisé par le coordonnateur de la zone.

3. INFORMATION NOMINATIVE

Le producteur inscrit comprend que les données partagées (voir section 1) seront utilisées pour la génération de tableaux, de cartes et de rapports qui permettront de produire de l'information nécessaire au contrôle du SRRP.

Le producteur inscrit comprend et accepte que les statuts des animaux au regard du SRRP seront toujours présumés au meilleur de la connaissance du vétérinaire traitant et selon les plus récents résultats des tests de diagnostics disponibles.

Le producteur inscrit comprend que chaque virus en circulation sur le territoire de la zone sera classé dans un groupe nominal de lignée SRRP et que cette classification sera accessible à l'ensemble des personnes autorisées et identifiées à la section 4.

Le producteur inscrit comprend que les rapports plus spécialisés sur les relations entre les virus (tableaux d'homologies, arbres phylogénétiques, etc.) seront accessibles aux vétérinaires seulement. L'information de ces rapports pourra être partagée avec les producteurs et les intervenants. Toutefois, aucune copie papier ou électronique de ces analyses ne sera distribuée aux producteurs et aux intervenants.

4. ACCÈS À L'INFORMATION DU PRODUCTEUR

Le producteur inscrit au CLÉ-SRRP comprend que les renseignements décrits dans la section 3 pourront être partagés avec :

- le coordonnateur du groupe;
- les experts qui seront sollicités par le comité de gestion du groupe;
- les vétérinaires des producteurs du groupe;
- les producteurs membres du groupe;
- les intervenants autorisés par le comité de gestion du groupe.

5. INFORMATION NON-NOMINATIVE

Le producteur inscrit comprend et accepte le fait que la présente entente nécessite la collaboration de certains partenaires. Par conséquent, les équipes d'experts du CDPQ, de la Faculté de médecine vétérinaire (ci-après nommé FMV) auront accès à certaines données pour produire des rapports et des analyses d'intérêt privé ou public. Les rapports d'intérêt public ne comporteront aucune donnée nominative.

6. PARTENAIRES DU CLÉ-SRRP

Le laboratoire d'épidémiologie et de médecine porcine de la FMV (ci-après nommé LEMP) collaborera au CLÉ-SRRP pour la gestion et l'analyse de la banque des séquences du virus SRRP en circulation à l'intérieur de la zone.

7. DURÉE DU CLÉ-SRRP ET CLAUSE DE RETRAIT

Le producteur inscrit comprend que les obligations établies en vertu du présent accord restent en vigueur tant et aussi longtemps que le CLÉ-SRRP poursuit ses activités.

Le producteur inscrit comprend qu'il est possible de se retirer du CLÉ-SRRP en avisant par écrit le coordonnateur du groupe.

8. EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

Le producteur inscrit renonce expressément à faire valoir toute réclamation, action, demande, poursuite et/ou procédure pour tout dommage, et ce, à l'encontre de tout autre producteur de même que tout intervenant et toute autre personne mentionnée aux paragraphes précédents pouvant découler directement ou indirectement de la diffusion ou du partage d'information pouvant être obtenue dans le cadre du CLÉ-SRRP.

Le producteur inscrit libère et décharge, d'autre part, de toute responsabilité quelconque, tous les intervenants liés au CLÉ-SRRP notamment, sans limiter ce qui précède, les vétérinaires, les techniciens, les coordonnateurs de groupes, les membres des organismes pouvant œuvrer dans le cadre du CLÉ-SRRP.

9. CONFIDENTIALITÉ

Sans limiter ce qui précède, le CLÉ-SRRP s'engage à ne pas transférer les données nominatives à d'autres organisations, sauf si les propriétaires des sites de production et des animaux sur ces sites lui en donnent l'autorisation ou le mandat spécifique.

10. SIGNATURES

Nom du propriétaire du ou des sites Signature Date jj/mm/aaaa

Nom du propriétaire des animaux
(si élevage à forfait) Signature Date jj/mm/aaaa

Annexe

Description du site :

Nom du site de production :

Numéro AQC du site :

Adresse de la ferme :

Nom de la personne à contacter :

Téléphone :

Cellulaire :

Télécopieur :

Courriel :

Nom du vétérinaire traitant :
